

un texte étend la compétence des présidents d'université pour représenter l'État en défense

3-4 minutes

Un projet de décret prévoyant d'étendre la compétence des présidents et directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur pour représenter l'État en défense devant les TA et les cours administratives d'appel sera examiné par le CTMESR le 8 juillet 2019. Également à l'ordre du jour : un texte supprimant la liste d'aptitude pour le recrutement d'agent comptable d'EPSCP.

Outre le projet d'arrêté sur le congé pour projet d'enseignement ([lire sur AEF info](#)) et celui précisant les conditions de désignation des directeurs des futurs instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ([lire sur AEF info](#)), le CTMESR examinera deux autres textes :

Un décret étendant la compétence des présidents d'université et des présidents et directeurs des autres établissements publics d'enseignement supérieur pour représenter l'État en défense devant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel pour les litiges relatifs aux décisions qu'ils prennent au nom de l'État. Ce texte précise que "le ministre chargé de l'enseignement supérieur reste compétent pour représenter l'État devant les cours administratives d'appel lorsque des conclusions incidentes sont présentées".

Le projet de texte précise qu'il "entre en vigueur le 1er septembre 2019" et que ses dispositions sont donc applicables aux requêtes enregistrées devant les juridictions administratives à compter de cette date.

Un **projet de décret prévoyant de supprimer** l'inscription sur une liste d'aptitude lors d'une nomination dans l'emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, en cohérence avec les dispositions. Pour

mémoire, cette disposition découle du projet de loi "École de la confiance", en cours d'examen au Parlement ([lire sur AEF info](#)).

Par ailleurs, trois points d'information sont à l'ordre du jour :

- un projet de décret relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ([lire sur AEF info](#)),
- le rapport de situation hommes/femmes du MESRI,
- le bilan social 2018 du ministère.

Tribunaux administratifs

EPSCPétablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel